

## Recyclage CACES R489

R489R

Tarif: Nous consulter

### Objectifs

Renouveler son CACES R489

#### Public Visé

Conducteurs titulaires d'un certificat CACES<sup>®</sup> R389 et devant renouveler leur titre.

#### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

#### Pré Requis

Avoir plus de 18 ans,  
Avis favorable de la Médecine du Travail.  
Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).  
Maîtrise de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES<sup>®</sup>.  
Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle

### Parcours pédagogique

#### **Formation théorique – Durée 3h30**

##### **Introduction**

Présentation du contexte général de la formation  
Information sur la réalité des accidents (Source CRAM)

##### **La réglementation**

Les acteurs de la réglementation  
Présentation des textes réglementaires (décret ministériel de décembre 98)  
Les obligations de l'employeur (Code du travail)  
Les responsabilités pénales et les responsabilités de l'employeur (Code pénal)

##### **La technologie des chariots**

V 1 - 06/01/2023 -1/3  
Les éléments principaux constitutifs d'un chariot  
Les organes de service Les dispositifs de sécurité  
Les différentes sources d'énergie  
Les différentes transmissions  
Les différentes catégories et leur utilisation courante  
Le circuit hydraulique, les batteries de traction

##### **Les règles de conduite**

Les principaux facteurs d'accidents  
Les risques d'accidents rencontrés dans l'environnement de travail  
Les consignes de conduite et de circulation  
Les contrôles à la prise de poste, les contrôles réglementaires  
Les réactions à adopter en cas d'anomalie sur un chariot

##### **La signalisation**

L'étiquetage des produits dangereux  
Les symboles de transport normalisés  
Les panneaux de danger, d'obligation, d'interdiction et les ADR  
La circulation sur la voie publique

##### **La plaque de charge**

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 - [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

Le centre de gravité  
Les conditions d'équilibre  
Etude de la plaque de charge, d'un tableau de charge  
Evaluation de la masse d'une charge  
Exercices sur les plaques de charge

**Formation pratique – Durée 3h30**

**Exercices pratiques de conduite de différents types de chariots en intérieur et en extérieur**

Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge  
Opérations et vérifications de prise et de fin de poste  
Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage  
Opérations de maintenance de son ressort  
Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

**Selon la catégorie de chariot**

Prise et dépose d'une charge au sol  
Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier  
Gerbage et un dégerbage en pile  
Chargement depuis le sol ou déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque  
Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai  
Prise, dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.

**Tests théorique et Pratique – Durée 7h00**

**Les + métier**

Arrêté du 02 décembre 1998. Stage conforme aux recommandations R489 de la CNAM (CACESà)

**Objectifs pédagogiques**

- Conduire un chariot de manutention à conducteur porté en toutes zones, en respectant les règles de sécurité,
- Pouvoir effectuer des opérations de chargement et de déchargement en toute sécurité,
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et rendre compte des anomalies,
- Évaluer les capacités des conducteurs en fin de formation et attester de leur compétence.

**Méthodes et moyens pédagogiques**

Support de cours individuel,  
Présentation théorique par projection,  
Exercices pratiques.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Tests théoriques et pratiques – Durée 7h00

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAM en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

Pour l'obtention du CACES®, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

Si le salarié échoue uniquement à une partie du test (théorique ou pratique) il garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie réussie. Il peut donc dans ce délai, sous réserve de poursuivre avec le même OTC, obtenir le CACES® en repassant uniquement, après une formation adaptée, la partie du test à laquelle il a échoué.

La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. Selon la Recommandation R489.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés

## Modalités d'Accessibilité

Oui - Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail: [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)



Contactez-nous !

Clément PARAYRE  
Directeur

Tél. : 0615901729  
Mail : [clement.parayre@cqps.fr](mailto:clement.parayre@cqps.fr)

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périssud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 - [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16